

Foyer Rural de MAREIL en FRANCE

33^{ème} BROCANTE Le Dimanche 12 Mai 2019

Nouvelle organisation de la Brocante

A cause de nouvelles règles de sécurité qui sont imposées dans les brocantes

- Espace limité par des barrières anti-intrusion
- Interdiction de stationnement de tout véhicule dans l'enceinte de la brocante
- Vérification des sacs à l'entrée pour tous les visiteurs

Cette année, l'espace brocante sera limité aux rues Montguichet, du Moulin et de la Fontaine sans aucun stationnement de véhicule.

La brocante sera isolée par des barrière anti-intrusion de 8 h à 18 h.

Les exposants pourront déposer leur matériel avec leur véhicule possédant un macaron en suivant les sens uniques imposés et le stationner aux emplacements prévus avant 8 h.

Ils ne pourront recharger pour partir qu'à partir de 18 h et sortir en suivant les sens uniques imposés.


Le prix reste de 7 € le mètre linéaire pour tous les exposants.

Le règlement est à effectuer, au moment de l'inscription à l'ordre du Foyer Rural de Mareil.

Le Foyer Rural se réserve l'**exclusivité** du **Buffet** et de la **Buvette**.

Pour tout renseignement supplémentaire s'adresser au tél : 01 34 71 15 65 ou

Bulletin de réservation à retourner avant le 22 Avril 2019 (date limite d'inscription)

NOM : Prénom : 

Adresse :

Nature des objets vendus ou spécialité :

- ◆ Sollicite l'autorisation de Madame le Maire de Mareil de participer, en qualité d'exposant à la Foire à la Brocante du 12 mai 2019, organisée par le Foyer Rural de Mareil en France, et d'utiliser pour cette journée, le domaine public, dans le périmètre prévu à cet effet.
- ◆ Déclare avoir pris connaissance du règlement de la brocante, déchargeant, par la même, les organisateurs de toute responsabilité pénale, civile ou administrative quant à sa participation.
- ◆ S'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas céder l'autorisation qui lui est consentie à titre personnel et individuel.
- ◆ Réserve un emplacement demètres linéaires pour un montant de €.

Ci-joint :

- Chèque ou espèces :€ à l'ordre du Foyer Rural de Mareil en France
- la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité.

L'inscription ne sera effective qu'à réception de toutes les pièces.

Je soussigném'engage à **ne pas vendre de nourriture ni de boissons** et à respecter la réglementation.

Fait à : le :

Signature